

Rapport Annuel 2017



L'année 2017 est une année de bilan intermédiaire pour le réseau ECPAT international. Les avancées sont notables, notamment dans la capacité du réseau à porter le plaidoyer mondial : en trois ans, il s'est implanté dans 12 nouveaux pays, a obtenu un statut d'observateur à l'Union Africaine et est dans le comité pluri-acteurs de l'Alliance globale We Protect. Nos efforts collectifs ont contribué à obtenir des changements significatifs comme, cette année, une convention sur l'éthique dans le tourisme ratifiée par l'Organisation Mondiale du tourisme qui instaure l'obligation de ce secteur d'activité à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle des enfants.

ECPAT France s'est inscrit pleinement dans cette dynamique et depuis 3 ans, l'association a mis en œuvre les axes stratégiques du réseau à son niveau, interrogeant quand nécessaire ses pratiques et ses partenariats. Nous dressons aujourd'hui un bilan positif puisque l'association (ses équipes et ses projets) est telle qu'on la souhaitait en cette fin d'année.

Je me réjouis particulièrement que nous ayons porté la question de l'identification et de la protection des enfants victimes de traite en France. L'une des pierres d'achoppement relève du fait que les victimes sont souvent des délinquants par obligation, dans le cadre même de leur exploitation. Dès lors, la non-poursuite des mineurs, dans ce contexte, est souvent un obstacle difficile à franchir. C'est pourquoi nous avons organisé un premier atelier européen, à Paris, sur cette question. Il a été très riche d'échanges et d'enseignements sur les différentes approches des pays participants. Nous porterons les recommandations élaborées à cette occasion afin de faire évoluer les pratiques dans l'intérêt des enfants.

Au niveau international, nos équipes et celles de nos partenaires sont engagées dans 9 pays, essentiellement en Afrique et dans le bassin méditerranéen. Nous nous réjouissons d'un nouveau partenariat au Nigéria pour prévenir le recrutement des jeunes filles par les réseaux de traite pour l'Europe.

Malheureusement, on ne le sait que trop, la prévention, au Nigéria ou ailleurs ne suffit pas. C'est pourquoi ECPAT France veille chaque année à consacrer une part importante de ses ressources à l'identification, au rétablissement et à la réinsertion d'enfants exploités sexuellement. Ceux qui se réinsèrent sont d'ailleurs souvent des acteurs des actions de préventions, d'autant plus crédibles qu'ils savent de quoi ils parlent !

L'action auprès de victimes et des acteurs publics, institutionnels ou privés, ne suffit pas non plus : il faut aussi travailler constamment pour rappeler aux États leurs obligations en la matière. Car ce n'est qu'en travaillant à tous ces niveaux qu'on parviendra à mettre fin à cette violence insupportable à l'encontre des enfants : se battre pour cela est l'affaire de tous !

Ne détournons pas le regard, et ensemble, continuons à agir pour et avec les enfants.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

Suivez toute l'actualité d'ECPAT France sur le net

www.ecpat-france.org

Twitter : [@ecpatfrance](https://twitter.com/ecpatfrance)

Facebook : [ECPAT France](https://www.facebook.com/ECPATFrance)

Crédits photographiques

Couverture : Wayne Lee Sing (Unsplash), p.3 : © Pierre Raimond / haagence.com,
p.8-9 : Aaron Burden (Unsplash), p.18-19 : Atlas Green (Unsplash), p.36 : Ban Yido (Unsplash),
p.38 : cocoparisienne (Pixabay), p.43 : Caroline Hernandez (Unsplash), p.46-47 : cherylholt (Pixabay).
Les enfants reconnaissables sur les photos ne sont pas victimes d'exploitation sexuelle.

Conception graphique : Ophélie Rigault, www.oedition.com

Impression : Service Éditions Air France

Sommaire

ECPAT France | 4

- 4 | Le réseau ECPAT International
- 6 | Les orientations stratégiques 2015-2018

Les actions en France | 8

- 10 | Sensibiliser et mobiliser
- 14 | Identifier et protéger
- 16 | Les partenariats en France
- 17 | ECPAT France sur les réseaux sociaux

Les actions à l'international | 18

- 20 | Les pays d'intervention
- 21 | Les partenaires d'intervention directe
- 23 | Programme multi-pays REPERES
- 36 | Autres projets

Les soutiens de l'association | 43

Rapport financier | 46

Le réseau ECPAT international

À l'origine, ECPAT (*End Child Prostitution in Asian Tourism*) est un mouvement né au début des années 90 sous la forme d'une campagne internationale visant à lutter contre l'ampleur alarmante de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme en Asie du Sud-Est. La campagne ECPAT a rapidement trouvé des relais sur les différents continents et s'est élargie à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. En 1996, ECPAT a été le cofondateur du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, organisé à Stockholm.

À la suite de ce congrès, ECPAT a choisi de se constituer en ONG internationale. Afin de prendre en compte l'évolution de son mandat, la signification de son acronyme a changé pour devenir « *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes* ».

En 2013, ECPAT International a reçu le Prix Humanitaire Conrad N. Hilton, doté d'un montant de 1,5 million de dollars américains, la plus haute récompense mondiale pour l'action humanitaire.

Le 17 novembre 2017, ECPAT a reçu le Prix Interpol « Pédocriminalité » de la part de l'équipe d'Interpol en charge de la pédocriminalité. À la tête de cette unité, Bjorn Sellstrom a précisé que ce prix récompensait l'excellent travail fourni par le réseau ECPAT pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde.



De gauche à droite : Paul Stanfield, Directeur du programme contre la criminalité organisée d'Interpol ; Dorothy Rozga, Directrice exécutive d'ECPAT International ; Bjorn Sellstrom, Coordinateur de l'équipe d'interpol en charge de la pédocriminalité

Aujourd'hui, ECPAT est un réseau international regroupant 101 organisations de 92 pays.



ECPAT France

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG membre du réseau international ECPAT (« *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes* ») dont la mission est d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants.

ECPAT France a donc pour objet de lutter, en France et à l'international, contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Afin de favoriser un environnement qui protège les enfants de l'exploitation sexuelle, l'association ECPAT France se donne également pour objet de :

- Promouvoir les droits de l'enfant en France et à l'international.
- Lutter contre toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, notamment la traite, quelle que soit la forme d'exploitation (esclavage domestique, travail forcé, mendicité forcée, délinquance forcée et trafic d'organes).

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

L'exploitation sexuelle des enfants est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique « l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce ».¹

¹ Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

Les principales formes d'exploitation sexuelle sur lesquelles ECPAT France agit sont :

L'exploitation des enfants à des fins de prostitution

Cette expression désigne « l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution »².

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme

Elle se définit comme « l'exploitation sexuelle d'enfants par des personnes qui voyagent d'un endroit à un autre et qui s'adonnent à des actes sexuels avec des mineurs »³.

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne et via des matériels d'abus / exploitation sexuels d'enfants

Ces formes d'exploitation comprennent « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles »⁴.

La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Cette dénomination désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle ».

Le mariage d'enfants

On entend par « mariage d'enfant » tout mariage dans lequel au moins l'un des conjoints est un enfant, avec ou sans leur consentement.

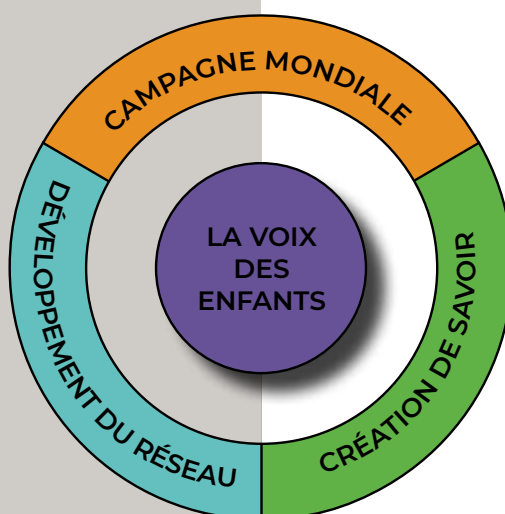
² Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

³ Définition établie par ECPAT International.

⁴ Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

Les orientations stratégiques 2015-2018

La stratégie d'ECPAT France pour la période 2015-2018 vise l'amélioration de la vie des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Quatre axes interdépendants doivent permettre d'y parvenir. ECPAT France a repris ces quatre axes stratégiques du réseau pour définir sa planification stratégique pour ces trois années.



Axe stratégique 1 Placer la voix des enfants au cœur du travail d'ECPAT

Garantir que la voix des enfants constitue le « prisme » pour les actions de plaidoyer. Afin de s'assurer de la prise en compte de la voix des victimes dans ses actions de plaidoyer, ECPAT France continuera à rechercher des partenariats avec des associations délivrant des services aux enfants victimes en France et dans les pays d'intervention (partenariats directs ou à travers des plateformes) et si nécessaire appuiera les démarches de consultation des enfants.

Engager des actions concernant l'identification et le secours porté aux enfants victimes. ECPAT France va

continuer ses actions pour promouvoir le signalement des situations de prostitution de mineurs, la poursuite des abuseurs et la protection des victimes. Il s'agira notamment d'accompagner la diffusion des outils développés entre 2013 et 2015 (plateforme en ligne, guides pour la police, manuels de signalement hôtelier) en France et à l'étranger.

Garantir que les politiques, législations, programmes et pratiques des États reflètent bien la voix des victimes. ECPAT France facilitera la collecte et la remontée de la voix des victimes aux États en collaboration avec ses partenaires africains et le secrétariat du réseau : contribution à la réalisation et à la diffusion d'une Déclaration mondiale des droits des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle et édition d'un livre documentant la vie et les attentes des victimes en Afrique de l'Est et du Sud.

Axe stratégique 2

Développer une campagne mondiale pour mettre fin à l'ESEC

Relayer la campagne mondiale ayant pour but de mettre fin à l'ESEC en France en multipliant les interventions sur la thématique (médias, réseaux sociaux, célébrités, etc.) et en mobilisant des engagements du secteur privé ; obtenir le soutien du gouvernement français. Cette campagne remplacera le IV^e Congrès mondial de lutte contre l'ESEC.

Accompagner la production et/ou la diffusion des résultats et recommandations des rapports de suivi globaux, du rapport mondial sur l'ESEC et de l'étude mondiale sur l'exploitation sexuelle dans le tourisme. Il s'agira de pointer les barrières pour la réalisation effective du droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle.

Axe stratégique 3

Alimenter la création et la diffusion de connaissances sur la thématique

Produire des recherches pour apporter une fondation solide au plaidoyer et aux programmes. ECPAT France s'engage dans la conduite de deux études sur la période, en France et en Côte d'Ivoire.

Créer du savoir à partir des études de cas et des données émanant des associations en contact avec les enfants victimes. ECPAT France va accompagner ses partenaires dans le développement de leur collecte de données et dans leur utilisation à des fins de plaidoyer.

Apporter des connaissances sur les formes et les moyens de lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne. ECPAT France veut documenter les pratiques innovantes initiées pour lutter contre ces nouvelles formes d'exploitation sexuelle des enfants afin de développer la capacité du réseau en Afrique à organiser une réponse.

Sensibiliser les communautés sur le besoin de changer les normes sociales et les pratiques traditionnelles qui contribuent à l'ESEC (notamment mariages forcés/précoces d'enfants). ECPAT France veut travailler avec ses partenaires africains sur la question des normes sociales qui sclérosent les changements de pratiques.

Axe stratégique 4

Développer la capacité du réseau à porter le plaidoyer mondial

Renforcer le réseau en Afrique. En concertation avec ECPAT International et en coopération avec ECPAT Luxembourg, ECPAT France appuie les dynamiques de coordination en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. À cette fin, ECPAT France favorise les projets multi pays et la création d'opportunités pour l'échange de bonnes pratiques et de formations communes.

Renforcer le réseau en Europe. ECPAT France continuera à participer et favoriser les échanges d'expériences et les projets transnationaux avec les groupes ECPAT européens. L'association appuiera les démarches de plaidoyer régional du réseau.



Les actions en France



Sensibiliser et mobiliser



Affiche de la campagne de signalement lancée en 2014

LE SIGNALEMENT

Depuis ses débuts en 1997, ECPAT France mène des actions de sensibilisation et de mobilisation en France. L'association propose régulièrement une nouvelle campagne pour sensibiliser le grand public sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme.

Avec la collaboration des polices nationales, Europol et Interpol, ECPAT France et les membres du réseau ECPAT en Europe ont développé une plateforme www.reportchildsextourism.org qui permet à tout voyageur de signaler des situations présumées de faits d'abus/d'exploitation sexuels. Cette plateforme a été pensée pour faciliter les signalements et est opérationnelle depuis fin 2014.

En 2014, une nouvelle campagne a été lancée pour faire connaître la plateforme : elle s'adresse aux touristes, et communique sur la nécessité de signaler les potentiels auteurs de faits d'abus/d'exploitation sexuels.

En 2017, l'association a continué à diffuser cette campagne.

LA MOBILISATION DES ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS EN TOURISME

Le concours DON'T LOOK AWAY

Pour la troisième édition du concours *Don't Look Away* (Ne détournez pas le regard), les étudiants de tourisme étaient invités à créer une affiche avec un visuel et un message original de sensibilisation du grand public contre l'exploitation sexuelle des enfants. Cette année, le premier prix a été remporté par trois étudiantes du lycée Saint Vincent de Paul (Nîmes).

Grâce aux partenaires du concours, elles ont gagné un séjour Club Med d'une semaine sur une destination Europe ou Afrique ainsi que des guides de voyage Petit Futé et Le Routard.

Ce concours est organisé par



Affiche gagnante du concours

Avec le soutien de



Club Med



DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

ECPAT France intervient à la demande des établissements d'enseignement des filières tourisme et hôtellerie pour renforcer la formation des étudiants sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et diffuser du matériel d'information et de sensibilisation.

Un site pédagogique est également à disposition des enseignants des filières concernées à l'adresse www.guide-fftst-ecpat.com

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES ODD

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été annoncés par les chefs d'État réunis pour le sommet du Développement Durable des Nations Unies à New York le 25 septembre 2015. Les dirigeants mondiaux ont pris un engagement fort pour protéger les enfants les plus vulnérables.



Le réseau ECPAT a accueilli l'engagement des chefs d'État comme une avancée pour les enfants partout dans le monde.

L'action d'ECPAT s'intègre plus spécifiquement dans la réalisation de 3 Objectifs de Développement Durable :



Les ODD reconnaissent la vulnérabilité spécifique des femmes et fixent l'objectif « d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation » (cible 5.2).



Les ODD s'adressent au monde économique. Ils comprennent la promesse de « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants (...) d'ici à 2030 » (cible 8.7).



Les ODD reconnaissent l'importance de promouvoir la paix et l'accès à la justice pour tous. Ils prévoient de « mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants » (cible 16.2).

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), les ONG du Groupe Enfance* de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD), se sont mobilisées pour la deuxième année consécutive pour rappeler la place centrale que doivent occuper les droits de l'enfant dans le développement. En 2016, l'exposition Objectif Enfance sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris avait informé les citoyens sur les objectifs de développement durable au regard des droits de l'enfant, tout en les mobilisant autour d'une lettre ouverte au Parlement pour un meilleur suivi des engagements de la France en la matière.

En novembre 2017, l'exposition (mise à jour et reformatée par rapport à l'édition

2016) a été accueillie au sein du Centre de Conférence de l'OCDE.

En parallèle de l'exposition, le Groupe Enfance a organisé le 16 novembre une table-ronde d'experts internationaux pour débattre de l'investissement en faveur des droits de l'enfant dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'aide publique au développement. Placé sous le haut-patronage de Madame Catherine Colonna, Ambassadrice de la Représentation permanente de la France auprès de l'OCDE, l'événement a rassemblé plus de 130 personnes parmi lesquelles des représentants d'États, d'agences de coopération française et étrangères, du parlement et de la société civile.

* Apprentis d'Auteuil, Asmaé-Association Sœur Emmanuelle, la Chaîne de l'Espoir, Coordination Humanitaire et Développement, Un enfant par la Main, Planète Enfants et Développement, Plan International France, Secours Islamique France, Solidarité laïque, SOS Village d'enfants, Grandir Dignement, Vision du Monde



Identifier et protéger

LE PROJET REACT SUR LA REPRÉSENTATION ET L'ASSISTANCE DES MINEURS À RISQUES OU VICTIMES DE TRAITE ET D'EXPLOITATION



Entre novembre 2015 et novembre 2017, ECPAT France a coordonné le projet européen ReACT (*REinforcing Assistance to Child victims of Trafficking*), co-financé par la Commission Européenne et développé avec quatre autres groupes ECPAT en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni ainsi que l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH). Le projet est cofinancé par la Commission Européenne. L'action en France a été élargie grâce aux soutiens du Barreau de Paris, de Betto Seraglini for International Justice et d'autres fonds privés.

Le projet ReACT vise à renforcer l'accès à la justice ainsi que le droit à être protégé dans le cadre de procédures judiciaires pour les mineurs à risque ou victimes de traite. Pour cela, différentes activités ont été développées de manière à cibler aussi bien les représentants légaux (tuteurs, administrateurs ad hoc et avocats) au contact des mineurs que les mineurs eux-mêmes.

Cinq propositions pour améliorer la protection des enfants

Sur la base des conclusions de l'étude comparée des systèmes de représentation légale entre les 5 pays conduite dans le cadre du projet « Un meilleur soutien, une meilleure protection » (publiée en 2016), les partenaires du projet ReACT ont produit un document de positionnement contenant et détaillant 5 recommandations :

1. Accès à un tuteur (au sens de *guardian*) : tout enfant – et tout jeune dont la minorité est en discussion – isolé ou identifié comme pouvant être ou ayant été victime de traite doit avoir accès à un tuteur qualifié (ou équivalent) dès son identification.

2. Rôle du tuteur dans les procédures : les tuteurs (ou équivalent) doivent être informés et consultés tout au long des procédures concernant l'enfant.

3. Encadrement et suivi des tuteurs : Les États doivent mettre en place un système performant d'encadrement des tuteurs (ou équivalent), et un mécanisme de suivi indépendant.

4. Accès à des interprètes : les États doivent faire en sorte que les tuteurs d'enfants victimes de traite puissent solliciter à tout moment des services d'interprètes qualifiés.

5. Application effective du principe de non-poursuite : les États doivent élaborer des directives claires à l'attention des tuteurs, avocats et professionnels du système judiciaire sur l'application du principe de non-poursuite, comme prévu dans les textes et conventions de lutte contre la traite des êtres humains.

Ce document a été partagé auprès des décideurs politiques des cinq pays, et des instances européennes. En France, il a été repris dans le Livre blanc publié par le collectif AEDE pour les candidats aux élections présidentielles.

Étude « Mineurs à risque et victimes de traite en France »

La recherche sur la situation en France réalisée pour l'étude comparative « Un meilleur soutien, une meilleure protection » a été enrichie et publiée sous le titre « Mineurs à risque et victimes de traite en France, enjeux de protection et de représentation légale ». Basée sur de nombreux entretiens avec les professionnels sociaux et judiciaires, elle offre des recommandations ciblées sur la France. Elle est disponible auprès de La Documentation Française. Les constats et les recommandations de la recherche ont été partagés avec le Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'examen périodique universel de la France.

Atelier européen de concertation sur le principe de non-poursuite

L'atelier organisé à Paris a rassemblé 48 professionnels de 7 pays (Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni) pour discuter du principe de non-poursuite des victimes de traite pour des délits commis dans le cadre de leur exploitation, de sa mise en œuvre dans les différents pays européens et des pistes de travail pour améliorer son application.

Développement d'une formation pour les tuteurs, administrateurs ad hoc et avocats

Après une rencontre pour créer les bases d'une formation commune organisée à Leiden (Pays-Bas), chaque partenaire du projet ReACT a développé un module de formation spécifique à son pays. Le choix a été fait de mobiliser des personnes / structures à même de diffuser les formations dans le cadre de leur propre mandat / activités et d'organiser ainsi dans chaque pays une formation de formateurs. En France, 7 professionnels se sont impliqués dans cette démarche et ont accepté d'être formés pour animer cette formation spécifique sur la représentation légale des mineurs victimes de traite (ou à risque). Les premières formations ont été organisées dans le cadre du projet, touchant 82 professionnels. Elles sont amenées à

continuer. ECPAT France a également traduit une vidéo d'ECPAT UK pour expliquer aux professionnels de la protection de l'enfance pourquoi ils doivent former sur la traite.

Des outils de formation en ligne

Des outils de formation en ligne ont été créés dans le cadre du projet. En France, le choix a été fait de créer un e-learning accessible sur smartphone. Il est pensé en complément des formations en présentiel. Il s'agit d'y partager des informations sur la traite (cadre juridique et réalités en France) grâce à un module intitulé « Identifier et signaler ».



La diffusion des outils d'information à l'attention des enfants

En 2016, deux outils d'information avaient été créés pour et avec les enfants, une vidéo et des brochures disponibles en 13 langues. En 2017, ces outils ont été diffusés, principalement via les structures en contact avec les enfants. Ils sont disponibles sur le site YouTube de ReACT. Ils ont été présentés à la table-ronde organisée par le Conseil de l'Europe sur le thème "Une information adaptée aux enfants en situation de migration" les 29 et 30 septembre 2017.

Les partenariats en France

Collectif AEDE – Agir ensemble pour les droits de l'enfant

En cette année électorale, le collectif a publié un Livre Blanc. Il propose un état des lieux des droits de l'enfant en France, ainsi que les préconisations du collectif AEDE pour attirer l'attention des candidat·e·s et futur·e·s élu·e·s sur les conditions de vie des enfants et des adolescents. Le Livre Blanc s'accompagne d'une liste de 12 propositions à retenir.

ECPAT France est également membre d'InfoMIE (<http://infomie.net/>) et du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains (<http://contrelatraite.org/>)



Le partenariat avec l'AADH : ECPAT France, partie civile dans certains procès



Grâce au partenariat avec l'AADH, ECPAT France peut se constituer partie civile dans des procédures judiciaires qui permettent de lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, sous toutes ses formes.

En 2017, ECPAT France a été partie civile dans une procédure.

L'affaire Sangaris

« L'affaire Sangaris » avait éclaté dans la presse en avril 2015 avec la diffusion d'une note interne des Nations unies relatant les auditions de six enfants dénonçant des abus

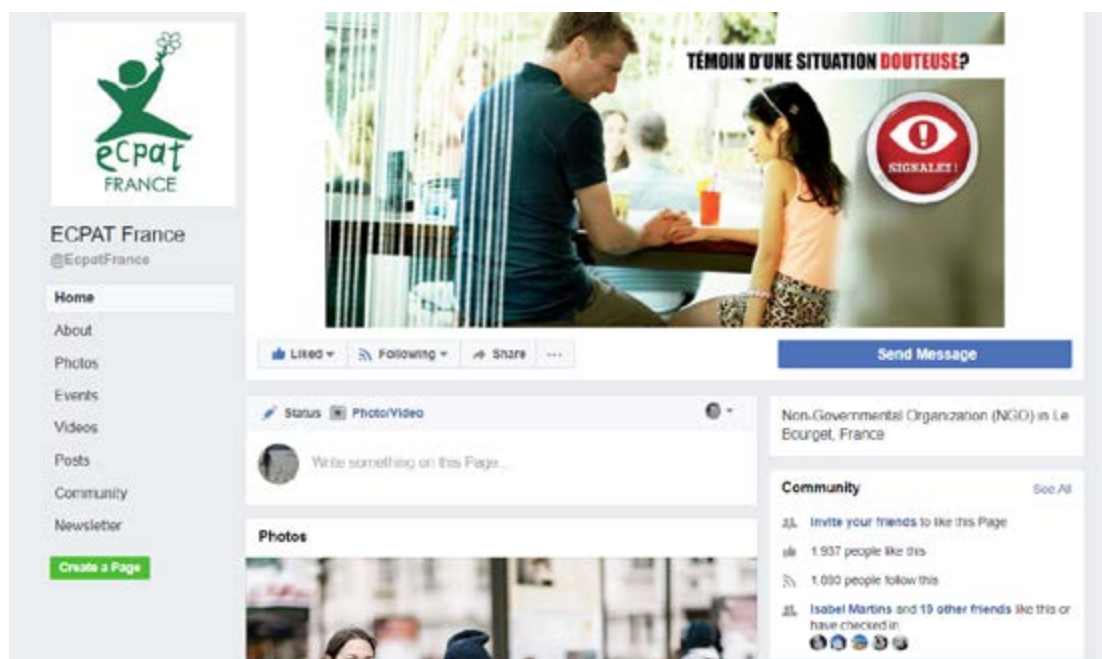
sexuels commis par des militaires français dans un camp de déplacés à Bangui, en échange de rations de nourritures, entre décembre 2013 et juin 2014. Le parquet de Paris avait ouvert dès juillet 2014 une enquête préliminaire pour « viols sur mineurs de 15 ans ». Des enquêteurs français se sont rendus sur place en 2015 et 2016 pour entendre de nouveau les enfants. En mars 2017, le parquet de Paris requiert un non-lieu, du fait des incohérences dans les témoignages des enfants. ECPAT France, partie civile dans cette affaire, a fait valoir que les témoignages d'enfants ont été recueillis dans des conditions inappropriées. Les juges d'instruction ont néanmoins ordonné un non-lieu à la rentrée 2018. L'association a fait appel de cette décision, mettant en avant que des éléments d'enquête ont été insuffisamment pris en compte.

ECPAT France sur les réseaux sociaux

ECPAT France partage toutes ses actions et actualités, en France et à l'international, sur les réseaux sociaux.



<https://www.facebook.com/EcpatFrance/?fref=ts>



<https://twitter.com/ecpatfrance>

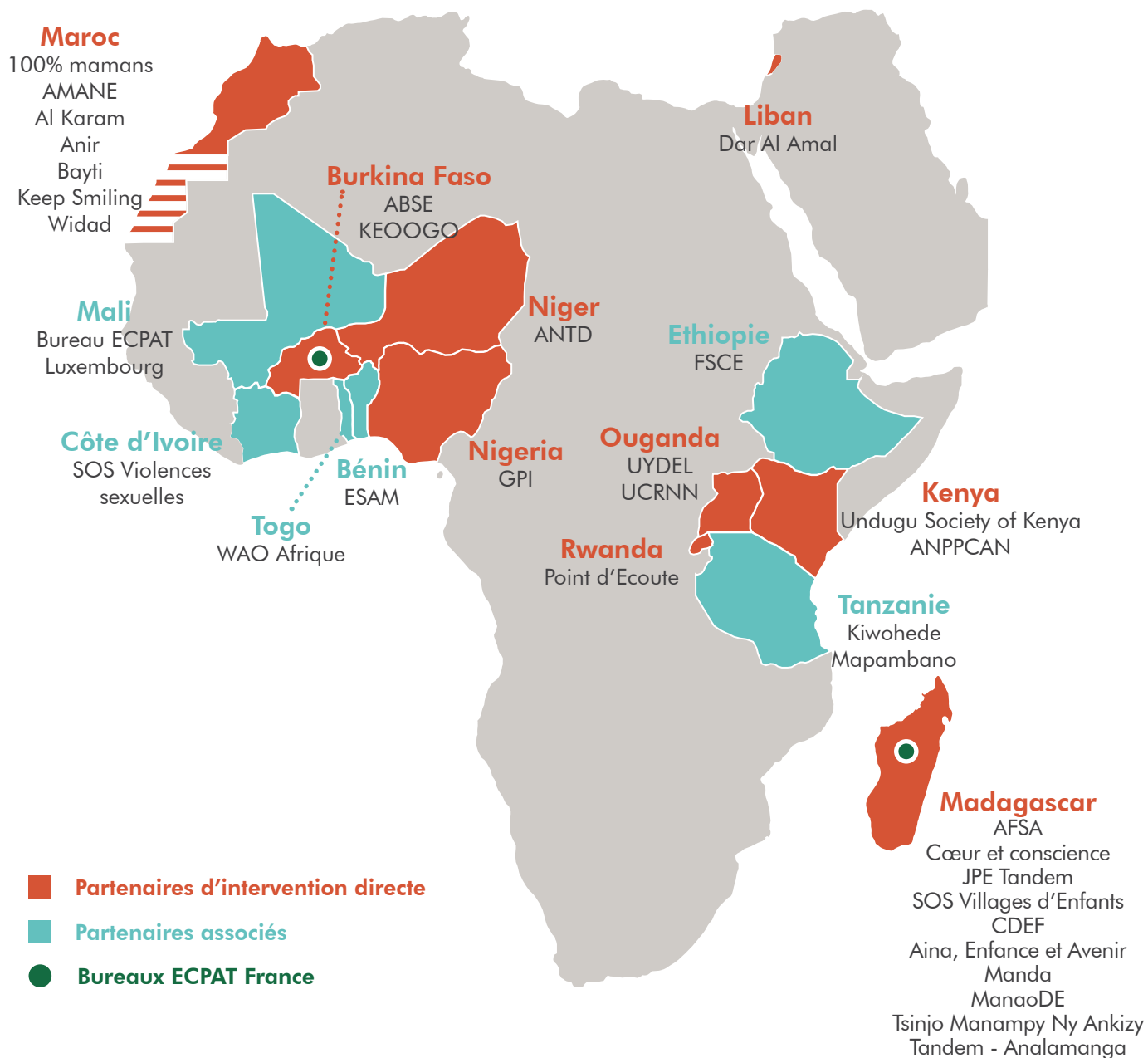






Les actions à l'international

Les pays d'intervention



En 2017, l'association ECPAT France est intervenue sur le continent africain et le bassin méditerranéen en apportant un appui technique et financier à ses partenaires de terrain à travers 4 axes :

- la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes ou vulnérables ;
- la prévention, à travers des actions visant à diminuer la vulnérabilité des enfants et la tolérance sociale de leur exploitation ;
- la réalisation d'études et de recherches sur l'exploitation sexuelle des enfants ;
- le renforcement des systèmes locaux et nationaux de protection de l'enfance.

Les partenaires d'intervention directe

En Afrique de l'Ouest



ANTD (ECPAT Niger)

Créée en 2000, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur la recherche des causes de la délinquance juvénile et des formes d'exploitation des enfants : antd-niger.blogspot.fr



GPI

Fondée en 1993, GPI est une association exerçant ses activités dans quatre États de la région Sud-Sud du Nigeria : Cross River, Akwa Ibom, Delta et Edo. GPI promeut les droits de l'enfant, et spécifiquement des filles, notamment à travers le renforcement des capacités des jeunes filles à participer et à agir. L'association intervient à 4 niveaux : directement auprès des filles et des jeunes femmes, auprès de leur entourage immédiat, au niveau de la communauté, et au niveau institutionnel.



KEOOGO

Créée en 2004, KEOOGO est une association burkinabé d'aide à l'enfance, dont la mission principale est d'offrir des services de protection, de soins médicaux et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables : www.keoogo.bf

En Afrique de l'Est et du Sud



ANPPCAN

Créée en 1986, l'ANPPCAN est un

réseau panafricain de promotion des droits des enfants. Présent dans 26 pays son siège se situe à Nairobi (Kenya) : www.anppcan.org



Point d'Écoute

Basée sur les bords du Lac Kivu, à la frontière avec la République Démocratique du Congo, Point d'Écoute est une association rwandaise créée en 1998 qui travaille auprès des enfants non scolarisés, des enfants des rues, des filles-mères et des orphelins du sida.



UCRNN (ECPAT Ouganda)

Créée en 1997, l'UCRNN est une coalition d'organisations spécialisée dans la protection de l'enfance. Cette coalition représente le réseau international ECPAT en Ouganda : www.ucrnn.net



Undugu Society of Kenya

USK a été créée en 1973 pour faire face à la problématique croissante des enfants et des jeunes des rues de Nairobi, notamment en offrant des alternatives professionnelles aux jeunes filles vivant de la prostitution : www.undugukenya.org



UYDEL

Organisation ougandaise fondée en 1993, UYDEL lutte contre les comportements à risque des jeunes (drogues et prévention HIV) et contre les pires formes d'exploitation : www.uydel.org



AFSA

Fondée en 1992 à Madagascar par les responsables du Programme National de Lutte contre le Sida, l'Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs du sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST).



Cœur et conscience

est une association internationale d'aide à l'enfance dont l'objectif est d'offrir un avenir aux enfants les plus défavorisés dans les pays en voie de développement en leur donnant accès à une instruction de qualité et en les sensibilisant aux valeurs humaines de paix, de respect, de tolérance, de fraternité, d'honnêteté et de solidarité.



SOS Villages d'Enfants

a pour mission de créer et faire vivre des villages au sein desquels des enfants sans appui parental retrouvent un cadre affectif, éducatif et matériel, mais aussi des centres d'accueil, des structures de soins et des établissements scolaires. L'association appuie également les pouvoirs publics dans leur mission de protection de l'enfance.



CDEF

Le Collectif des droits des enfants et de la famille travaille à la promotion et défense des Droits de l'Enfant et de la Famille en priorisant les femmes. Il gère notamment

une cellule de soutien, un centre de conseil juridique et un centre d'accueil d'urgence pour les enfants victimes de maltraitance.



Aïna, Enfance et Avenir intervient depuis 2005 à Madagascar avec pour objectif de réinventer la vie des enfants réunis en les aidant à se construire un avenir et en prenant en charge leurs mères adolescentes. L'association agit au quotidien dans trois domaines : la mise en place de structures adaptées aux besoins des enfants, l'amélioration de la vie quotidienne des enfants et l'aide à la scolarisation.



Manda est engagée depuis 1994 auprès des enfants en situation de rue à Antananarivo. L'association gère notamment un centre de jour, un gîte d'hébergement, des programmes d'éducation adaptés et des programmes d'aide à la famille.



Manao DE a pour objectif de sortir les enfants de la rue et de les accompagner jusqu'à l'âge adulte. L'association gère notamment un centre d'accueil de jour et de nuit à Antananarivo qui accueille plus de 125 enfants (sécurisation, scolarisation, suivi médical, affection et formation professionnelle).



Tsinjo Manampy Ny Ankizy a été fondée en 2014 comme association malgache affiliée à Yamuna (ONG de développement espagnole). Elle met en œuvre des programmes de scolarisation pour les enfants en situation d'exclusion, et des programmes de formation pour les jeunes et les femmes précarisés.



Tandem - Analamanga est une association communautaire malgache qui regroupe de jeunes adolescents issus de quartiers défavorisés de la capitale. Ces jeunes organisent des animations communautaires et des activités récréatives pour les enfants. Ces animations sont l'occasion aussi de mener des séances d'écoute, d'identifier des cas d'abus et de sensibiliser sur les droits des enfants.

Bassin méditerranéen



100% MAMANS Créée en 2006 l'association a pour objectif de défendre et promouvoir la dignité, la citoyenneté et le plein exercice des droits humains des mères célibataires et de leurs enfants : <http://www.centpourcentmamans.com/>



AMANE (ECPAT Maroc) Née en 2009, AMANE a pour mission le renforcement des capacités des acteurs pour l'amélioration de la prévention et la protection des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles au Maroc : www.amanemena.org



AL KARAM Association marocaine reconnue d'utilité publique créée en 1997, Al Karam a pour objet la réinsertion familiale, scolaire et pré-professionnelle des enfants et jeunes en situation précaire : www.association-alkaram.com/



ANIR Association de solidarité et d'action sociale aidant les enfants en situation difficile : <http://www.associationanir.org/>



BAYTI (ECPAT Maroc)

Fondée en 1995 au Maroc l'association œuvre pour la protection et la réinsertion psychosociale des enfants en situation difficile, et pour la défense de leurs droits : <http://www.association-bayti.ma/>



Dar Al Amal (ECPAT Liban)

Association libanaise créée en 1969, Dar Al Amal (DAA) vient en aide aux jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi, en leur assurant le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle : daralamal.org



KEEP SMILING

Créée en 2005 et reconnue d'intérêt général, l'association a la volonté d'apporter une nouvelle dynamique autour des enfants en situation de rue au Maroc : <http://www.keeps-miling-asso.org/>



WIDAD

Créée en 2004, Widad pour la femme et l'enfant est une association marocaine de lutte contre toute forme de violence basée sur le genre faite aux femmes et aux enfants.

Partenaire transversal



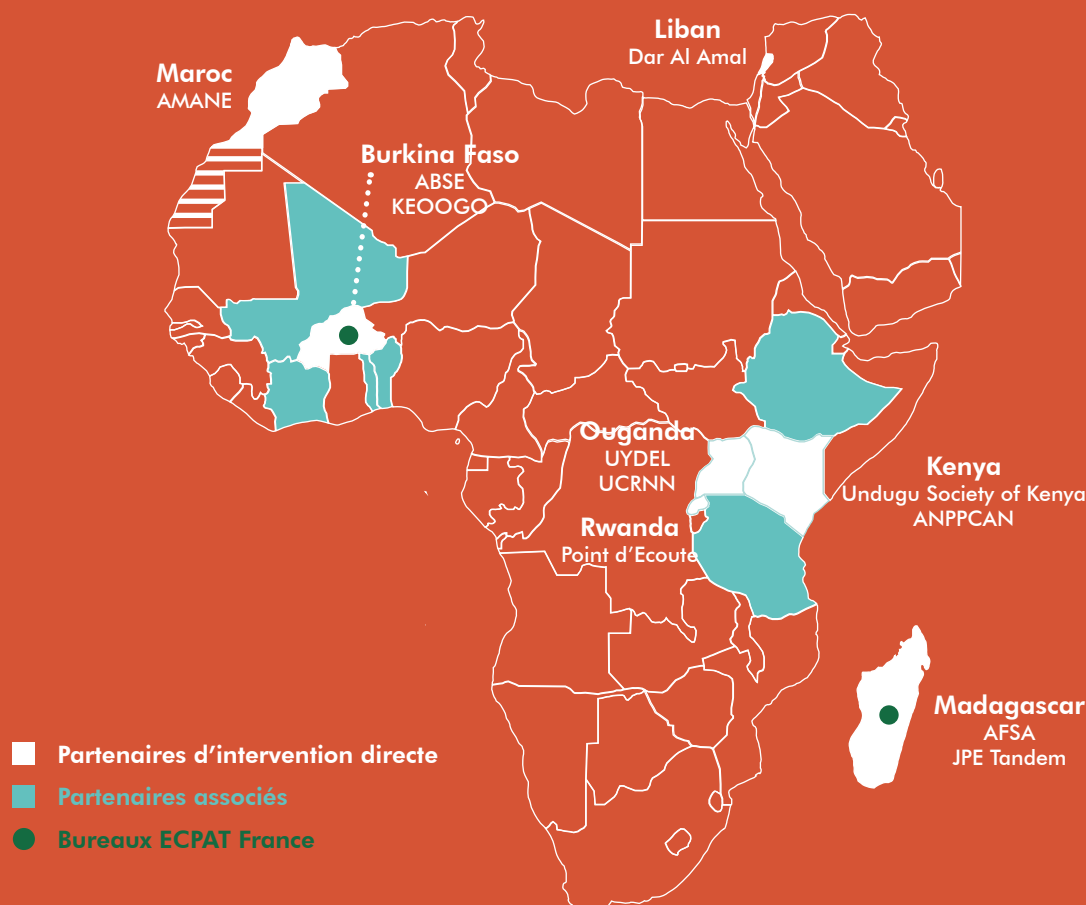
FRANCOPOL

Organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens : francopol.org/nc/

Programme multi-pays

REPERES

Renforcement de la protection des enfants victimes ou à risque d'exploitation sexuelle



Initié en janvier 2015, le programme REPERES vise à réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et permettre une meilleure intégration de cette problématique dans les systèmes de protection de l'enfance dans les pays suivants : Maroc, Liban, Kenya, Rwanda, Ouganda, Madagascar, Burkina Faso, et Côte d'Ivoire.

Avec ce projet d'une durée de trois ans, ECPAT France, en partenariat avec ECPAT

Luxembourg et ECPAT International, assure un soutien technique et financier aux associations locales de protection de l'enfance mettant en oeuvre les actions sur le terrain.

Le programme REPERES associe également des partenaires dans les pays africains voisins, avec lesquels sont discutées les stratégies régionales et initiées des actions conjointes.

Ce projet bénéficie du

soutien financier de l'Agence française de développement, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, la Fondation de France, la Fondation RAJA, Australian Aid, ECPAT Luxembourg et de Air France.

Les actions mises en oeuvre dans le cadre de REPERES sont présentées dans la section qui suit par pays.



REPERES Maroc

Depuis 2009, ECPAT France soutient AMANE pour lutter contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants au Maroc. Pour accomplir cette mission, l'association intervient à travers :

- Le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance.
- La production d'outils de référence sur la thématique.
- La sensibilisation et la conscientisation du grand public sur le phénomène.
- Le plaidoyer pour l'amélioration du système de protection des enfants contre la violence sexuelle.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ Participation de 83 jeunes (et 15 adultes) à 3 séances de sensibilisation à Tanger, Casablanca et Taroudant.
- ✓ Création d'outils de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (guide d'animation et dépliant ci-dessous).



Sensibilisation grand public à la situation de l'exploitation sexuelle des enfants

- ✓ 4 supports vidéo ont été conçus par des étudiants en journalisme sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, l'exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution et le signalement.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

Le programme REPERES a permis d'initier un collectif d'associations concernées par les violences sexuelles.



- ✓ Le Groupe de Travail s'est réuni deux fois en plénière. Après l'inventaire des expertises et compétences des membres du GT, ce dernier a finalisé son document stratégique et son plan d'action.
- ✓ Un document comparatif entre la législation nationale et internationale sur les violences sexuelles a été initié.
- ✓ Une première réunion a eu lieu avec la vice-présidente de la chambre des représentants pour présenter les activités à mener avec les parlementaires.

Associations représentées dans le groupe de travail:

AIDA (Tanger), AIDCA-INTILAKA (Afourer-Azilal), AMANE (Rabat), ANIR (Agadir), BAYTI (Casablanca), Droit et Justice (Casablanca), El Amane (Marrakech), Fondation Amane (Taroudant), Solidarité Féminine, SOS Villages d'enfants (Casablanca), 100% Mamans (Tanger).

REPERES

Liban



ECPAT France collabore avec Dar Al Amal (DAA) depuis 2009. ECPAT France et Dar Al Amal ont spécifiquement collaboré sur différents axes :

- Le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle des enfants.
- La mise en place de programme de prévention, notamment à travers le développement et la diffusion d'un programme d'autoprotection.
- La prise en charge d'enfants exposés à des formes d'exploitation ou de violence, ou exploités sexuellement.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- ✓ 580 enfants ont participé aux activités récréatives et culturelles, proposées dans les centres de DAA. Ces activités ont pour but la consolidation de l'identité des enfants, leur épanouissement et leur développement dans un cadre sécurisant.
- ✓ 203 enfants ont bénéficié des programmes psychosociaux.
- ✓ 20 jeunes filles ont suivi une formation professionnelle en broderie.
- ✓ 550 enfants réfugiés syriens ont bénéficié de cours d'alphabétisation.
- ✓ 8 enfants victimes de violences sexuelles ont bénéficié d'une prise en charge appropriée.

Réintégration familiale et appui aux parents

- ✓ 83 parents ont participé à des sessions de thérapie familiale afin de mieux comprendre les besoins et les difficultés de leurs enfants et de gérer les conflits familiaux sans violence.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ 225 enfants ont suivi le programme d'autoprotection.
- ✓ 652 enfants ont visionné et débattu d'un spectacle éducatif sur la prévention des violences sexuelles.
- ✓ **Partage d'expérience** : formation d'une association égyptienne basée au Caire à l'animation du programme autoprotection.

Mobilisation et sensibilisation des adultes

- ✓ 181 parents ont été sensibilisés (programme autoprotection, groupe de rencontres, etc.).





REPERES Burkina Faso

Au Burkina Faso, le bureau d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg joue un rôle de coordination et de transfert de compétences. Il travaille en partenariat avec Keoogo pour mobiliser et former les acteurs des systèmes locaux de protection de l'enfance pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en œuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ 1456 jeunes ont été sensibilisés par les jeunes pairs formés en milieu ouvert.
- ✓ Adaptation du programme autoprotection au cadre scolaire : 231 enfants ont été sensibilisés (et 272 parents).

Mobilisation et sensibilisation des adultes

- ✓ Création d'une campagne de mobilisation contre les violences faites aux filles, avec 1 émission radio, des dépliants et une boîte à images pour animer des séances avec les communautés.
- ✓ 700 personnes sensibilisées.



Madame la Secrétaire d'État aux Affaires sociales reçoit les recommandations

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- ✓ Un recueil de textes de lois concernant la protection de l'enfance au Burkina Faso a été mis à jour et publié à 200 exemplaires en partenariat avec le Ministère de la Justice.

- ✓ 2 sessions de formation ont été organisées auprès de 47 acteurs de protection.
- ✓ 71 acteurs communautaires ont été sensibilisés sur le signalement et l'orientation des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels.
- ✓ Deux séminaires académiques sur la loi N° 011-2014/AN ont été réalisés au profit de 195 étudiants à l'école de police et un séminaire auprès de 75 étudiants-magistrats.
- ✓ Une formation a été animée auprès de 25 magistrats en poste.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

- ✓ 2 ateliers ont été organisés pour présenter les recommandations du rapport global de suivi publié en 2016.

✓ Soumission d'un rapport au Conseil des

Droits de l'Homme dans le cadre de l'examen périodique universel du Burkina Faso.

- ✓ 1 atelier national a été organisé pour présenter la revue des bonnes pratiques (cf page 34) et discuter des actions possibles au Burkina Faso.



REPERES Madagascar



À Madagascar, le bureau d'ECPAT France propose des services d'orientation aux enfants exploités dans la prostitution et mobilise les acteurs (centres de prise en charge de l'enfance vulnérable, écoles, communautés...) à prendre en compte et à répondre à la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants. L'enjeu principal de ses actions vise à mobiliser et former les acteurs des systèmes locaux de protection de l'enfance pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en œuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- ✓ 108 maraudes organisées, 2887 mineurs informés, 148 actions de sensibilisations réalisées, 2989 cartes info-droits et info-santé ont été distribuées, 46 actes de naissance obtenus.
- ✓ Partenariat avec AFSA : 400 personnes en situation de prostitution ont été informées sur les lois protégeant les mineurs et les services de santé disponibles.
- ✓ Partenariat avec TANDEM : 67 actions de sensibilisations réalisées, 1492 jeunes ont été informés sur les violences sexuelles et les mécanismes de signalement.

Mobilisation et sensibilisation des adultes et leaders communautaires

- ✓ Réalisation d'une formation de formateur pour 16 jeunes pairs éducateurs de l'association Tandem.
- ✓ 9 séances de sensibilisation de 2 jours

données auprès de 250 personnes.

- ✓ 1 journée d'action contre les violences faites aux filles avec 250 personnes réalisée à l'Alliance Française d'Antananarivo (mai 2017).

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- ✓ Développement d'un module de formation et d'une brochure de vulgarisation de la loi sur la traite des personnes.
- ✓ Animation de sessions d'information auprès de 234 professionnels sur la loi anti-traite.

Sensibilisation des médias aux droits de l'enfant

- ✓ Développement d'une formation à destination des journalistes sur leur rôle dans la lutte contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants.
- ✓ Organisation d'un concours d'articles portant sur l'exploitation sexuelle des enfants.





REPERES Kenya

Depuis 2011, ECPAT France soutient Undugu Society of Kenya (USK) dans la mise en place d'associations de jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi. Dans ces groupes d'entraide, les jeunes filles peuvent sortir ensemble de l'extrême précarité, rompre avec l'isolement, surmonter la dépendance à l'alcool, reconquérir une estime de soi, et améliorer l'environnement pour leurs enfants. Depuis 2015, les actions de plaidoyer ont été renforcées grâce au partenariat avec ANPPCAN.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- ✓ Suivi des 10 associations de jeunes filles (créées en 2015 et 2016) regroupant 190 jeunes filles souhaitant sortir de la prostitution.
- ✓ Organisation d'un camp pour les jeunes filles ayant encore des pratiques à risques (54 participantes de 10 associations).
- ✓ Animation de 10 forums par association par les 20 éducatrices paires formées (soit 100 séances) sur des sujets liés à la parentalité, les lois, la gestion des émotions...

Réintégration socio-économique

- ✓ 25 jeunes filles ont été inscrites dans la formation professionnelle de leur choix.
- ✓ 15 jeunes filles ont été accompagnées pour démarrer une activité génératrice de revenus.
- ✓ 4 jeunes filles ont repris leur scolarité.

Appui aux parents

- ✓ 5 familles dont un enfant a souffert d'un abus sexuel ont intégré le programme d'accompagnement, et 9 autres familles intégrées en 2016 ont été suivies.
- ✓ Animation des 9 associations de parents constituées en 2015 et 2016 pour renforcer la protection des enfants dans leur communauté (180 parents).

- ✓ 56 parents (membres des associations) ont été accompagnés pour démarrer ou développer une activité génératrice de revenus.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ Animation de 10 clubs d'enfants dans 10 écoles de quartiers populaires (226 enfants pairs éducateurs).
- ✓ 155 enfants de 15 écoles formés en direct au programme d'autoprotection.

Formation des acteurs de protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- ✓ 203 policiers ont été formés pour améliorer les réponses faites aux situations d'exploitation sexuelle des enfants.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

- ✓ Le programme REPERES a facilité le suivi et la diffusion du Plan d'Action National contre l'exploitation sexuelle des enfants 2013-2017 et l'élaboration du nouveau plan d'action 2018-2021 qui devra être adopté en 2018.

Histoire de changement.
Compte-rendu d'un travail-
leur social du programme



Née en 1995 à Kogony, Nicole* est membre active de l'association Bandani Great Smart ladies, dont elle a été la secrétaire. Au moment où elle a rejoint le projet début 2016, elle était en situation de prostitution. Vivant dans un quartier où la drogue est omniprésente, elle était devenue consommatrice d'herbe, de bhang et d'alcool.

Fille unique, sa mère l'a élevée seule. Après le secondaire, il lui a été impossible de payer des études supérieures à sa fille. Sans perspective, Nicole a alors commencé à sortir la nuit. Entraînée par ses paires et accablée par sa situation, elle n'avait pas dix-huit ans lorsqu'elle a commencé à envisager la prostitution. Elle gagnait juste assez pour survivre et s'acheter de la drogue. À plusieurs reprises, elle s'est fait arrêter pour racolage ou pour d'autres activités illégales et a passé quelque temps en prison. Elle raconte également les nombreuses fois où elle s'est retrouvée dans des bagarres ou des conflits violents avec d'autres jeunes filles en prostitution, souvent sous l'influence des drogues ou de l'alcool.

Lorsque Nicole a rencontré les équipes d'Undugu à Kisumu, elle se sentait sans valeur. Au fil des rencontres, elle a commencé à s'ouvrir, à parler des impasses de sa vie et à demander des conseils. Elle a raconté les souffrances endurées au cours de rencontres avec des clients ayant abusé d'elle et l'ayant frappée, l'humiliation quand ils refusaient de la payer ou lui donnaient juste quelques pièces pour qu'elle rentre chez elle. Ces expériences traumatiques verbalisées pendant les séances hebdomadaires au sein de l'association ont marqué le début d'un tournant dans sa vie.

Au fur et à mesure des réunions hebdomadaires, des séances éducatives, des forums et des entretiens avec les travailleurs sociaux d'Undugu, l'attitude de Nicole s'est modifiée. Elle a réduit la fréquence avec laquelle elle sortait la nuit et abusait des drogues. Elle a reconstruit son estime de soi, s'est ouverte aux autres filles et a accepté leur bienveillance et leurs encouragements. Nicole est progressivement devenue un modèle au sein de l'association dans sa capacité à s'adresser aux personnes et à ses paires sans agressivité, ce qui l'a également poussée à agir comme ambassadrice de changement au sein de sa communauté et à participer aux activités communautaires organisées, telles que le nettoyage des rues ou encore les forums de sensibilisation, particulièrement ceux concernant l'éducation des filles.

Face aux progrès réalisés pour transformer sa vie, elle a été reçue à l'atelier d'orientation de trois jours qui lui a permis de définir ce qu'elle désirait faire et d'être ainsi placée dans une formation professionnelle en restauration. Elle a passé l'examen national en novembre 2017 (les résultats ne sont pas encore connus). Éluë comme représentante des élèves dans l'institut de formation, ses professeurs sont impressionnés par son implication et sa rigueur et pensent qu'elle sera reçue parmi les premières. Elle a commencé à proposer des prestations de restauration lors d'événements pour gagner un peu d'argent, et a même réussi à envoyer de l'argent à sa mère, ce qui l'a rendue particulièrement fière.

Aujourd'hui, Nicole a retrouvé confiance en elle et regarde l'avenir avec optimisme. Elle parle d'une seconde chance que le projet lui a offert et comment ce cadeau reste à chaque instant présent dans son esprit pour qu'elle ne l'oublie pas et ne le gâche pas. Elle a promis de travailler dur et de rendre le monde meilleur pour les jeunes filles comme elle. Elle compte poursuivre ses études pour devenir une cheffe à succès et pouvoir aider sa communauté, se marier, avoir des enfants et les voir réussir leur vie.

*Le prénom a été modifié



REPERES Rwanda

ECPAT France soutient l'association Point d'écoute depuis 2011 dans la mise en place d'un dispositif d'insertion pour permettre aux jeunes en grande vulnérabilité de construire un parcours digne. Point d'écoute travaille auprès des familles afin que celles-ci garantissent les droits de leurs enfants à être scolarisés et protégés des pires formes d'exploitation. Les activités ci-dessous ont été réalisées par le Point d'écoute à Gisenyi, Ngororero et Gatumba.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- ✓ Organisation de rassemblements auprès de 174 enfants en situation de rue et de 31 filles victimes d'abus sexuels organisés autour de discussion sur les IST, la drogue, les droits des enfants, la maternité, l'hygiène...

Réinsertion socio-économique

- ✓ 200 enfants scolarisés, 52 jeunes accompagnés en formation professionnelle et 34 en activité génératrice de revenus.
- ✓ 443 enfants pris en charge et réinsérés les années précédentes suivis.
- ✓ 39 enfants réunifiés dans leur famille.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ Animation de sessions parascolaires dans 3 écoles primaires pendant les vacances rassemblant 1400 enfants.
- ✓ 460 enfants ont été

formés à l'autoprotection contre les violences sexuelles.

Appui aux parents

- ✓ Rencontres régulières autour de la parentalité avec les 3 associations de parents d'enfants vulnérables et les 3 associations de femmes en situation de prostitution, soit 250 parents régulièrement accompagnés.

Campagne grand public contre les violences sexuelles

- ✓ Développement d'une campagne avec et par des jeunes femmes en situation de prostitution sur le thème des droits des filles.



REPERES

Ouganda



Le soutien d'ECPAT France à travers le programme REPERES a permis à l'association UYDEL de conduire des activités de réinsertion des jeunes filles et garçons exposés ou en situation de prostitution à Kampala, de réhabiliter ses structures d'accueil et son centre de formation professionnelle, d'appuyer les parents les plus vulnérables et de mobiliser les services de l'État pour garantir l'application des lois. En parallèle, notre partenaire UCRNN (Uganda Child Rights NGO Network, représentant du réseau ECPAT en Ouganda) a coordonné un groupe de travail composé d'autres acteurs de la société civile pour réviser le cadre normatif sur la protection de l'enfance.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- ✓ Prise en charge au sein des centres d'accueil de 263 jeunes (soins médicaux, appui psychosocial, renforcement des capacités d'autoprotection, éducation aux droits).

Réintégration socio-économique

- ✓ 105 jeunes ont suivi une formation professionnelle qualifiante et 41 ont été accompagnés pour démarrer une acti-

vité génératrice de revenus (cf encadré ci-dessous).

Réintégration familiale et appui aux parents

- ✓ 348 familles ont bénéficié de sessions de médiation familiale pour réduire les conflits familiaux et réfléchir au projet de vie des jeunes.
- ✓ 40 parents ont participé aux sessions de formation sur l'éducation non violente.
- ✓ 55 parents en extrême vulnérabilité ont été appuyés pour renforcer leurs conditions économiques : dotation pour développer des AGR, formation à l'entrepreneuriat (cf encadré page suivant).

Matilda, 20 ans, fait partie de la première vague de jeunes diplômée en coiffure du programme REPERES en 2015. Elle est aujourd'hui employée chez ISON-BPO, grâce au partenariat développé par UYDEL avec cette compagnie. Elle gagne 230,000 shillings par mois pour un mi-temps, ce qui lui permet de proposer ses services de coiffure dans l'après-midi. Sa vie s'est transformée, et ses conditions de vie et celles de sa famille se sont nettement améliorées. En un an, elle a réussi à épargner 1 150 000 shillings (soit 290 euros). Elle pourra bientôt ouvrir un salon de coiffure.



Appui aux parents

Jane, 32 ans, a un petit kiosque de traiteur près d'une école de Kalerwe. Avant de participer au programme, elle y vendait seulement du manioc cuisiné. Elle achetait du manioc pour 15 000 shillings et vendait pour 30 000 shillings, ce qui n'était pas suffisant pour couvrir les besoins élémentaires de sa famille. Aujourd'hui, elle peut diversifier les plats qu'elle propose. Elle a un chiffre d'affaire quotidien de 80 000 shillings et elle épargne chaque mois environ 60 000 shillings (soit environ 15 euros). Elle est désormais en mesure de payer les frais de scolarité de ses enfants, qui vont maintenant tous les jours à l'école. Elle espère pouvoir acheter un réfrigérateur bientôt.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- ✓ 637 jeunes sensibilisés par les 80 pairs formés dans 7 districts.

Renforcement des capacités des acteurs

- ✓ Suite à l'adoption des amendements dans le code de protection de l'enfance, UCRNN a développé un livret de vulgarisation de la nouvelle législation afin d'en accélérer l'utilisation par les services de protection.
- ✓ ECPAT France et UYDEL ont organisé un séminaire multi-acteurs sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans l'environnement en ligne, avec le groupe de travail national ad hoc, et ECPAT International.



Rapport global de suivi

Les Rapports globaux de suivi de la mise en œuvre des engagements des États en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants d'ECPAT sont devenus une référence en terme d'information et d'actions mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'ESE. Ces rapports développés selon le cadre de référence fourni par l'Agenda pour l'Action élaboré lors du Premier Congrès contre l'ESEC tenu à Stockholm en 1996, permettent d'évaluer les progrès accomplis par les pays.

Deux rapports globaux de suivi ont été réalisés et publiés en 2017 dans le cadre du programme REPERES et grâce au concours de nombreux acteurs que nous remercions :

La première édition du rapport Mali a été coordonnée et rédigée par le Bureau d'ECPAT Luxembourg au Mali appuyé par un Comité de Recherche et de Rédaction, regroupant des représentants de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille, du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant, de l'Association pour la Promotion des Jeunes et Enfants Communicateurs. Les analyses ont été commentées par plusieurs experts (Monsieur Youssouf SANGARE, ECPAT France, ECPAT Luxembourg et ECPAT international). Il contient une série de recommandations, notamment la mise en place d'un numéro vert pour les enfants et le renforcement du cadre législatif.

La première édition du rapport Niger a été coordonnée et rédigée par ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'ANTD-ECPAT Niger avec le concours du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, du Ministère de la Santé Publique, de l'Institut National des Statistiques, de la Division Centrale de Protection des Femmes et des Mineurs, de Magistrats, de Centres de Prévention, Promotion et Protection, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, de Save the Children, de Point Focal Sphère, de la CONIDE, de SonGES Niger, de Protection de l'Enfant en Circonstances Difficiles et de LASDEL. Le rapport recommande notamment de transposer en droit interne les articles 1, 2 et 3 du protocole additionnel de la CIDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants afin de protéger les enfants contre toutes les manifestations de l'exploitation sexuelle.

Téléchargeable :

<http://ecpat-france.fr/en/centre-resources/publications-a-linternational/>



Revue thématique

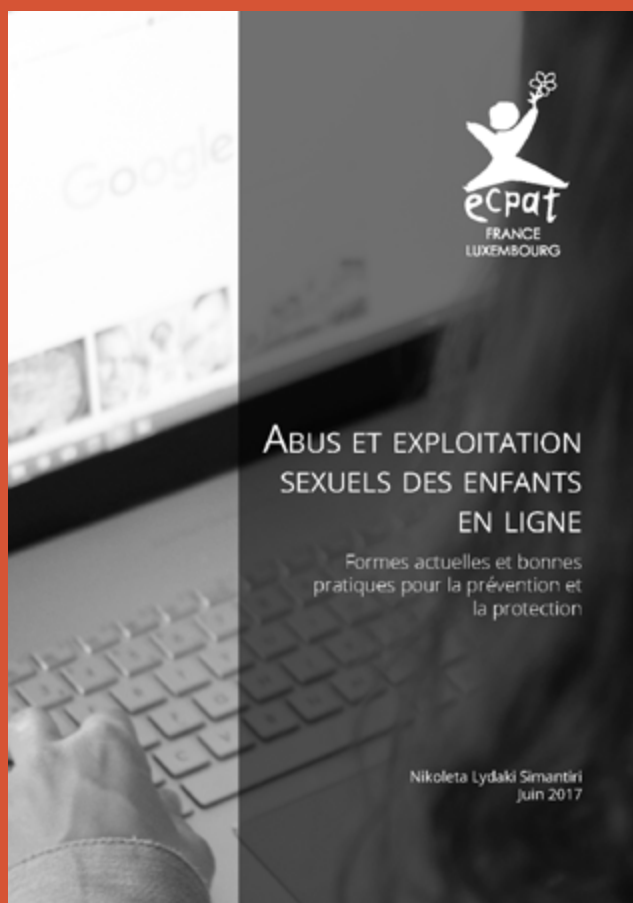
Le programme REPERES a permis de développer une revue thématique sur une manifestation émergente d'exploitation sexuelle des enfants encore peu prise en compte dans les lois et programmes des pays concernés par le programme.

La Revue « Abus et exploitation sexuels des enfants en ligne : formes actuelles et bonnes pratiques de prévention et protection » a été réalisée par Madame Nikoleta Lydaki Simantiri, en collaboration avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg. Elle a bénéficié des apports de Monsieur Nicolas D'Arcy et de Quentin Aoustin de l'équipe permanente de l'Association Française des Prestataires de l'Internet (AFPI), de Madame Arda Gerkens, Présidente d'INHOPE et Directrice Exécutive de la Hotline Néerlandaise Expertise bureau Online Kindermisbrui, de Marie-Laure Lemineur, Responsable du programme Combattre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, ECPAT International et de Madame la Secrétaire Exécutive du Comité de Lanzarote Gioia Scappucci.

Cette revue explique les définitions et concepts des différentes manifestations d'abus et d'exploitation sexuels des enfants en ligne, expose les principaux instruments juridiques existants au niveau international et propose 10 bonnes pratiques en matière de prévention et de protection des enfants. Elle est destinée à faciliter la compréhension des enjeux spécifiques de protection des enfants contre les abus et exploitation sexuels en ligne.

Téléchargeable :

<http://ecpat-france.fr/en/centre-res-sources/revues-et-guides-thematiques/>



Deux ateliers de présentation de cette revue ont été organisés dans le cadre de REPERES en Ouganda et au Burkina Faso et ont rassemblé des acteurs étatiques et des organisations de la société civile afin de définir des feuilles de route nationales pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Renforcement des capacités

Le programme REPERES organise des espaces pour renforcer la qualité des interventions des partenaires, et plus largement des acteurs travaillant sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Les domaines de renforcement ont porté essentiellement sur le plaidoyer et sur la prise en charge des enfants (thérapie familiale et suivi et évaluation).

PLAIDOYER

ECPAT France et ses partenaires ont travaillé sur le plaidoyer et plus spécifiquement sur le suivi et l'évaluation des activités de plaidoyer. Plusieurs ateliers ont été organisés (mai 2016 à Paris, novembre 2016 en Tanzanie et novembre 2017 au Burkina Faso) avec des partenaires, des membres du réseau ECPAT, des personnes ressources externes afin de réfléchir aux moyens de suivre et évaluer les activités de plaidoyer en s'inspirant des pratiques des membres/alliés du réseau ECPAT.

Ce travail sur la méthodologie a abouti à la création d'un guide qui permettra à ECPAT France et ses partenaires de mieux organiser le suivi et l'évaluation de leurs actions de plaidoyer.

SUIVI-ÉVALUATION DE LA RÉINSERTION

Les partenaires ougandais (UYDEL) et kényan (Undugu Society of Kenya) du programme REPERES ont été associés au projet du *RISE Learning Network** de produire une boîte à outils sur le suivi et évaluation de la réinsertion. Ils ont facilité des sessions sur le point de vue des enfants et des jeunes (bénéficiaires de REPERES), partagé leurs pratiques et leurs attentes, et également participé au test de la boîte à outils. Celle-ci reprend des repères techniques sur la

réinsertion, les méthodologies de suivi et évaluation, propose des indicateurs à suivre, et présente des méthodes participatives utilisées pour les mesurer. ECPAT France a facilité la traduction de la boîte à outils en français, afin de pouvoir la partager avec les partenaires francophones. Cette boîte à outils est encore en cours de test et devra être finalisée en 2018. La version 1 a été présentée lors de l'atelier régional d'échanges de pratique, avec un partage d'expérience de sa mise en œuvre par les partenaires ougandais et kényan.

** mis en oeuvre par Family for Every Child, Retrak et le Centre International: Researching Child Sexual Exploitation, Violence and Trafficking, de l'Université du Bedfordshire.*

THÉRAPIE FAMILIALE

La Fondation JUCONI est une référence sur le travail avec les enfants et des jeunes en situation de rue, notamment sur la réduction de la violence dans les familles. Ils ont notamment formé Undugu Society of Kenya (partenaire de REPERES) dans la mise en place de leur programme de thérapie familiale et plus largement dans leur approche de la réinsertion. ECPAT France a donc invité la Fondation Juconi à présenter ses méthodes de travail aux partenaires francophones du programme REPERES, ainsi qu'à d'autres organisations prenant en charge des enfants exploités sexuellement dans les pays de la sous-région. L'objectif était plus particulièrement d'orienter les participants sur le travail auprès des familles. La formation a duré 5 jours en septembre 2017, sur les notions d'attachement et de sécurisation.

Autres projets



PACKING

Nigeria, Libye, France



ECPAT France, les Amis du Bus des Femmes, Girls' Power Initiative, Mercy Wings Organization, le CNRS et l'IFRA ont conçu et mettent en œuvre le projet **PACKING** (*Protection of migrants and Asylum seekers especially Children and women coming from Nigeria and victims of traffickING*) qui vise à prévenir les violations des droits des migrants, et notamment à protéger les jeunes nigérianes contre la traite des êtres humains.

Le projet se développe sur une route de migration utilisée par les réseaux de traite des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle : depuis la région de l'Edo Central en passant par la Libye puis la France.

Au cours de cette première année du projet, le partenaire du projet en Libye a renoncé à la mise en œuvre des activités du fait des conditions politiques et sécuritaires. Le projet continue donc sur deux pays, Nigéria et France.

Activités de prévention en milieu scolaire dans l'Edo Central (Nigéria)

- ✓ Obtention des autorisations et organisation du calendrier d'intervention dans tous les établissements secondaires du district.
- ✓ 3 formations de pairs-formateurs issus de 71 établissements secondaires organisées, 194 jeunes et 65 professeurs formés.
- ✓ 60 sessions de mobilisation des pairs chargés de diffuser les messages auprès des jeunes de leur entourage, soit 6315 jeunes sensibilisés à transmettre les bons messages sur la migration.

Activités de prévention ciblée (Nigéria)

- ✓ Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès de la société civile de l'Edo central pour la mise en place d'activités de prévention ciblée : sélection de Uromi Justice Development, Peace and Caritas Initiatives (JDPC).
- ✓ Processus d'identification lancé par JDPC : plus de 1000 jeunes filles interrogées selon les standards du système d'information national d'identification des vulnérabilités des enfants.

Recherche (Nigéria - France)

Le projet prévoit de conduire une recherche visant à mieux comprendre les fonctionnements de trois groupes sociaux : les clubs de femmes, les temples Ayelala et les groupes cultistes – y compris leurs rôles et interactions potentiels en lien avec la traite des jeunes filles vers l'Europe. Cette recherche vise à apporter de l'information aux professionnels en charge des décisions de protection des jeunes filles en Europe, mais également aux autorités judiciaires luttant contre la traite des êtres humains.

FINANCEMENT

Union européenne, Mairie de Paris, Air France, CNRS, IFRA, Fondation Un Monde par Tous.

"This is really wonderful! I appreciate your visit GPI and we are glad for the teaching and film show. I wish you can come again as the students need people like you to teach them about life" - principal of a Secondary School.



Projet d'alliance contre l'exploitation sexuelle des enfants au Maroc

PAX

Le projet PAX a été développé avec 8 partenaires intervenant au Maroc, à Tanger, Agadir, Casablanca, Marrakech et Rabat. Il vise la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes au Maroc à travers la sensibilisation, la mobilisation, le renforcement des capacités et la coordination des acteurs clés.

Objectifs

- La connaissance des enfants et jeunes sur l'exploitation sexuelle est améliorée, et les enfants et jeunes développent des capacités pour se protéger.
- Les perceptions, attitudes et comportements des citoyens marocains envers l'exploitation sexuelle des enfants évoluent positivement, et ces derniers agissent comme acteurs de protection.
- Les acteurs privés et publics du secteur du tourisme s'impliquent activement dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- La capacité, la coordination et la mise en réseau des acteurs de protection de l'enfance (associatifs et étatiques) sont renforcées afin de mieux répondre aux besoins des enfants victimes.

Le projet a débuté en juillet 2017. Un atelier de lancement a eu lieu

en août avec tous les acteurs opérationnels, suivi d'un accompagnement individualisé auprès de chaque partenaire pour identifier et développer les indicateurs et outils pertinents pour collecter et suivre les données nécessaires pour le suivi - évaluation de leur contribution au projet PAX.

Les activités opérationnelles ont commencé au dernier trimestre, notamment la mise en place des partenariats nécessaires au projet avec les ministères et les écoles et le développement des supports pédagogiques.

Partenaires: 100% Mamans, Al Karam, AMANE, ANIR, BAYTI, Keep Smiling, WIDAD, Francopol

FINANCEMENT

Agence française de développement, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des affaires étrangères et européennes du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, Air France.



Projet 3P Niger



Depuis 2011, ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'association ANTD, affiliée au réseau ECPAT. Le projet « Prévention, Protection et Plaidoyer contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger » a commencé en 2015. Il vise le renforcement des mécanismes communautaires de protection de l'enfance, ainsi que le renforcement de la prise en charge des jeunes filles en situation de prostitution à Niamey.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Renforcement des systèmes communautaires de protection de l'enfance

- ✓ 3 émissions ont été enregistrées sur des thématiques et actualités de protection de l'enfance et ont été diffusées sur les radios locales à forte écoute (estimation de 142 500 auditeurs).
- ✓ 120 séances de sensibilisation ont été organisées dans 30 villages pour discuter des enjeux de protection locaux, regroupant un total de 9737 personnes.
- ✓ 1 semaine de mobilisation autour de l'Exploitation sexuelle des enfants a été organisée à Niamey où près de 410 000 personnes ont été interpellées sur cette cause.

Plaidoyer

- ✓ 1 atelier multi-acteurs a regroupé 20 acteurs de protection des services étatiques, des OSC locales, des juristes, et policiers afin d'élaborer des recommandations à inscrire dans le rapport global de suivi sur la situation de l'ESE au Niger.

Réhabilitation et réinsertion des enfants et des jeunes exploités dans la prostitution à Niamey

- ✓ 275 jeunes filles ont été rencontrées lors des maraudes.

- ✓ 262 jeunes filles ont participé aux séances éducatives de groupe.
- ✓ 38 filles ont bénéficié d'un soutien sanitaire et/ou social (vêtements, hygiène).
- ✓ 43 jeunes filles ont été placées en formation professionnelle correspondant à leur projet de vie élaboré avec les équipes de l'ANTD.
- ✓ 7 jeunes filles ont été réinsérées dans le système scolaire.
- ✓ 84 jeunes filles ayant achevé leur formation (en 2017 ou 2016) ont reçu un kit d'installation (machine à coudre, kit de coiffure, etc.).

Assistance et réinsertion des enfants en mobilité dans les zones frontalière

- ✓ 88 enfants interceptés par les comités villageois ont bénéficié d'une assistance alimentaire et/ou sanitaire.
- ✓ 74 enfants ont été réinsérés dans leurs familles.
- ✓ 16 enfants vulnérables ont été réinsérés dans le système scolaire.

FINANCEMENT

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des affaires étrangères et européennes du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, Air France.



ESCALE Madagascar

Le projet ESCALE (« Prévenir l'Exploitation Sexuelle des enfants dans le Cadre du tourisme sur l'île de Madagascar »), vise à renforcer la prévention des situations d'exploitation sexuelle, l'identification et la réhabilitation des enfants victimes, essentiellement des filles, ainsi que la condamnation des abuseurs, en étroite collaboration avec le gouvernement, les autorités locales, les réseaux de protection de l'enfance ainsi que la société civile, les acteurs communautaires et les enfants eux-mêmes à Antananarivo et dans 5 villes de Province (Nosy Be, Diego Suarez, Mahajenga, Tuléar et Fianarantsao).

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Renforcement des réponses institutionnelles

- ✓ 1 mapping pour répertorier l'ensemble des services de soins et de réinsertion accessibles aux enfants victimes d'abus, de violence ou d'exploitation sexuelle dans 6 villes de Madagascar.
- ✓ 5 formations aux fonctionnaires du Ministère de l'éducation, du tourisme, de l'administration sur les lois, les mécanismes et obligations de signalement et les recours potentiels accessibles aux enfants afin d'éviter les arrangements à l'amiable.
- ✓ 1 formation donnée à 16 membres du réseau de protection de l'enfance de Nosy Bé (enseignants, médecins, représentants de groupes de jeunes, membres de la police des mœurs, juges et procureurs, OSC, centre Vonjy, membres des Fokontany, etc.).

Soutien aux plans d'action régionaux de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et les voyages

- ✓ 1 état des lieux sur le nombre de membres appliquant le Code de conduite remis au Ministère du Tourisme.
- ✓ 26 établissements touristiques signataires du Code visités et 13 nouveaux adhérents au Code.
- ✓ 3 formations données à 49 professionnels du tourisme.
- ✓ Une brochure « droit des enfants et voyage » conçue en partenariat avec l'Office National du Tourisme.



<http://ecpat-france.fr/centre-ressources/campagnes-de-sensibilisation/>

- ✓ 1 manuel d'animation de sessions pédagogiques sur la thématique de l'ESE pour les écoles de formation aux métiers du tourisme développé.
- ✓ 2 interventions auprès de 148 élèves en formation aux métiers du tourisme réalisées (La Rizière, Vatel International).

Mobilisation des communautés et des médias pour prévenir les violences à l'encontre des enfants

- ✓ Développement d'un programme de mobilisation de groupes d'hommes pour réduire la violence faite aux filles, en particulier le recours à la prostitution de mineures, 1 premier groupe de jeunes hommes créé à Antananarivo.
- ✓ 4 associations-pilotes de mères et pères associées à 4 Collèges d'Enseignement Général (CEG) des quartiers les plus exposés à Antananarivo créées pour répondre à des situations de violences faites aux enfants.
- ✓ 1 observatoire de médias sur les droits de l'enfant créé, 3 rapports produits et 14 moniteurs (membres volontaires de la PFSCE et 2 stagiaires permanents) formés à l'analyse des médias.

Sensibilisation des jeunes sur les relations non violentes et sur le signalement des violences sexuelles

- ✓ 400 élèves sensibilisés dans 5 CEG, dont 17 binômes d'Enfants Pairs Éducateurs (EPE).
- ✓ 5 « Club de courageux » de 30 enfants en moyenne par club créés à Antananarivo pour faciliter les signalements.
- ✓ 67 enseignants et parascolaires formés dans 5 CEG pour encadrer et appuyer les clubs.
- ✓ 1 module de formation à

l'attention des jeunes filles développé et un outil conçu et distribué aux formateurs communautaires, 166 jeunes filles sensibilisées dans les quartiers.

- ✓ 1 page Facebook ouverte, animée par les jeunes des quartiers.

Prise en charge d'enfants ayant vécu des situations d'exploitation sexuelle

- ✓ 157 enfants pris en charge (dont 1 garçon) :
 - » 38 enfants identifiés via le travail de rue des équipes éducatives à Nosy Be.
 - » 72 enfants identifiés via les structures partenaires à Antananarivo.
 - » 47 enfants identifiés via les structures partenaires en Province.
- ✓ 4 formations sur la prise en charge des victimes de trauma, sur psychopathologie appliquée au travail social menées auprès des équipes éducatives.
- ✓ Un protocole de prise en charge individuel et des outils pédagogiques pour la prise en charge en groupe créés et diffusés.
- ✓ 65 professionnels de l'éducation (éducateurs, travailleurs sociaux, assistants sociaux) formés sur la santé sexuelle, reproductive et affective.

FINANCEMENT

AFD, Australian Aid, Air France, TUI France.





RANAVALONA Madagascar

Le projet Ranavalona, du nom d'une reine malgache, vise à lutter contre l'exploitation sexuelle des filles à Madagascar, une des manifestations les plus extrêmes de la violence sexuelle envers les filles. L'objectif général du projet est l'amélioration de la qualité de vie des filles « survivantes » d'exploitation sexuelle à travers la rupture du cycle d'exploitation et la mise en place de projets de vie alternatifs et durables.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017

Renforcement des compétences des professionnels de l'intervention sociale

- ✓ 3 nouveaux outils de prise en charge des filles ayant vécu des situations d'exploitation sexuelle conçus et diffusés : un protocole, un manuel de formation « estime de soi », un livret sur l'accès à la justice.
- ✓ 115 travailleurs sociaux formés sur les techniques de prise en charge à travers 4 sessions de formation (30 à Antananarivo, 36 à Nosy Be, 24 à Diégo Suarez et 25 à Mahajanga).

Prise en charge et accompagnement des filles

- ✓ 5 ateliers de groupe menés afin de renforcer les capacités des filles (4 ateliers de créations artistiques et 1 sur le droit et procédure de signalement).
- ✓ 35 jeunes filles identifiées et intégrées dans un programme d'accompagnement juridique individuel.

Mobilisation des communautés, spécialement des jeunes hommes, dans la lutte contre les violences faites aux filles

- ✓ 58 jeunes hommes et jeunes garçons formés à travers 4 formations de 5 jours en province (Antananarivo, Mahajanga, Diégo Suarez, Nosy be).
- ✓ 200 séances de débats communautaires réalisées auprès de 3330 personnes

pour interroger les inégalités et les discriminations à l'égard des filles et mobiliser les communautés contre l'exploitation sexuelle des filles en particulier.

Mobilisation des médias sur les violences faites aux filles

- ✓ Création et mise en place d'un observatoire des médias : création des outils d'analyse, formation de l'équipe des moniteurs et rédaction de 2 rapports.
- ✓ 73 journalistes ou professionnels des médias formés en matière de droits humains, violences faites aux filles, etc. à travers 5 sessions de formation (4 à Antananarivo et 1 à Fianarantsoa).
- ✓ 1 livret récapitulatif de la formation des journalistes conçu.

Mobilisation des collégiens et des lycéens contre les violences faites aux filles

- ✓ Création et diffusion d'une collection de 12 contes destinés aux enfants des 10 à 13 ans permettant d'aborder le thème des violences faites aux filles.
- ✓ Un outil d'animation à destination des garçons sur l'éducation sexuelle et les relations affectives non violentes.
- ✓ Formation de 6 clubs de « garçons » dans les collèges à la thématique.

FINANCEMENT

Fonds d'affectation spéciale de l'ONU.



Les soutiens de l'association

La plus grande satisfaction qu'une association peut avoir en termes de soutien financier et opérationnel est de conserver ses bailleurs et partenaires sur la durée. En moyenne, un projet est financé sur deux ou trois ans. Cependant, le renouvellement des engagements dans les pays et régions d'intervention est indispensable sur le (plus) long terme afin d'assurer le respect des droits des enfants à vivre à l'abri des violences sexuelles.

La mobilisation des partenaires, de plus en plus nombreux, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est un mode d'action privilégié d'ECPAT France et du réseau international.

Cette dynamique qui nous unit est bien plus qu'un partenariat ou un financement, elle est une façon de voir et de construire le monde auquel nous appartenons tous. Un monde que nous léguons aux jeunes générations.

BAILLEURS



Collaboration pro bono :



PARTENAIRES TECHNIQUES

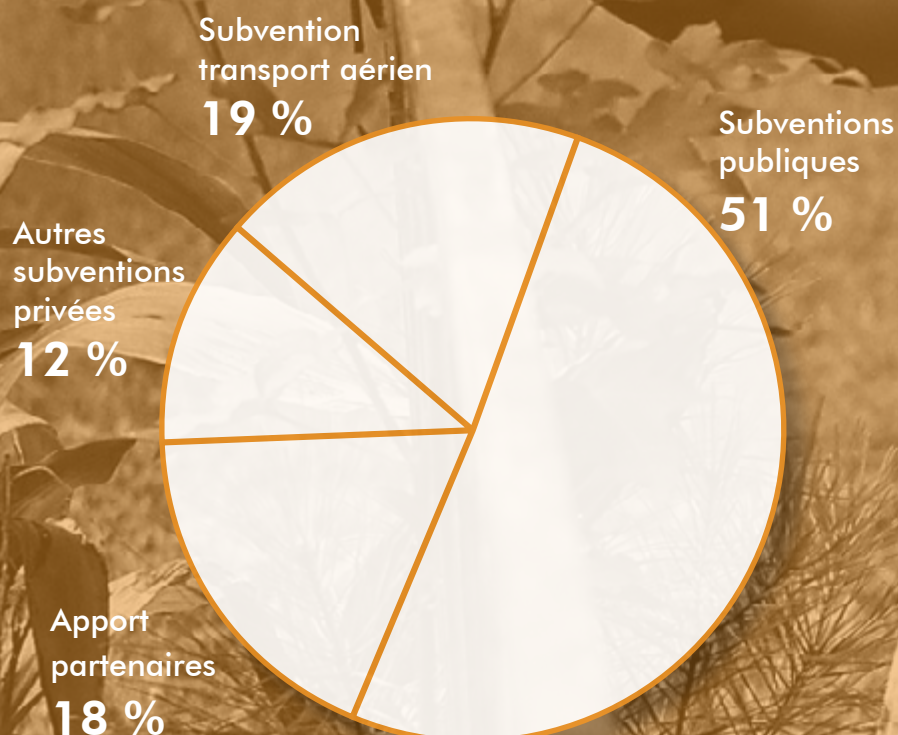


ACTEURS DU TOURISME ENGAGÉS À NOS CÔTÉS



Ressources et budget projets

ORIGINE DES RESSOURCES



BUDGET PROJETS

Total des financements acquis sur les projets en cours

7 210 667 euros



Rapport financier

Exercice 2017

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique

aux associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne).

Les projets co-financés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

COMPTE DE RÉSULTAT

	2017	2016	Var.
PRODUITS	K€	K€	K€
<i>Produits d'exploitation</i>			
Production vendue (biens et services)			
Subventions d'exploitation	2 443	819	1 624
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	26	15	10
<i>Produits financiers</i>		1	-1
Total (I)	2 469	836	1 633
<i>Produits exceptionnels (II)</i>			
Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)	2 441	1 998	443
Total des produits (I+II+III)	4 910	2 834	2 076

CHARGES			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	448	355	93
Impôts, taxes	8	5	3
Rémunération du personnel	280	292	-11
Charges sociales	109	110	-1
Dotation aux amortissements	0	0	0
Dotation aux provisions		10	-10
Subventions accordées par l'association	1 124	757	367
<i>Charges financières</i>			
Total (I)	1 970	1 529	441
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>			
Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)	2 895	1 296	1 599
Total des charges (I+II+III)	4 865	2 825	2 040

RÉSULTAT	45	9	36
-----------------	-----------	----------	-----------

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges. Les variations constatées d'une année à l'autre sont le reflet du cycle de projet, avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

Au 31/12/2017, les ressources s'élèvent à 4 910 K€, contre 2 834 K€ au 31/12/2016, soit une augmentation de 2 076 K€. Cette variation s'explique essentiellement par l'augmentation des subventions d'exploitation (+ 1 624 K€) et du report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (+ 443 K€), en lien direct avec le démarrage de nouveaux projets d'une part et l'avancement de l'exécution des projets en cours d'autre part.

En 2017, 4 nouveaux projets ont démarré : Le projet PACKING (462 K€) cofinancé par l'Union Européenne mis en œuvre au Nigéria et en Lybie, le projet PAX (229 K€) cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) mis en œuvre au Maroc, et les projets RANAVALONA (472 K€) et ESCALE (209 K€) respectivement cofinancés par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU et l'AFD mis en œuvre à Madagascar.

Le report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs est constitué par les reprises de fonds dédiés constatées en cours d'exercice. Il correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées pour 57% par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux de mise en œuvre des projets. La hausse constatée sur ce poste s'explique essentiellement par le démarrage des 4 nouveaux projets sur l'année.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir, mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. Leur augmentation est le reflet des projets démarrés sur l'année.

BILAN

	2017 brut K€	Amt & prov	2017 Net K€	2016 Net K€	Var. K€
ACTIF					
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	16	16	0	0	0
<i>Actif circulant</i>					
Autres créances	842		842	1 055	-213
Disponibilités	2 406		2 406	1 490	916
Caisse			0	0	0
Charges constatées d'avance	3		3	3	0
TOTAL ACTIF	3 267	16	3 251	2 548	703

PASSIF					
<i>Fonds propres</i>					
Report à nouveau			355	346	9
Résultat de l'exercice			45	9	36
PRC				10	-10
<i>Fonds dédiés</i>			2 323	1 929	394
<i>Dettes</i>					
Emprunts et dettes assimilées			287	78	208
Fournisseurs et comptes rattachés			75	51	24
Dettes fiscales et sociales			77	76	1
Autres dettes			89	47	42
Produits Constatés d'avance			0	0	0
TOTAL PASSIF			3 251	2 548	703

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2017.

L'actif

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 98 % par les créances Union Européenne (325 K€) ; Fonds d'affectation spéciale de l'ONU (303 K€) et AFD (199 K€)

Leur augmentation s'explique par le démarrage des 4 nouveaux projets sur 2017, toutefois cette augmentation reste faible, car plusieurs projets dont la

Convention Programme REPERES se sont terminés en 2017.

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir.

Leur augmentation (+20%) est liée à au démarrage des 4 nouveaux projets sur 2017. Le poste des emprunts et dettes assimilées correspond à deux comptes bancaires débiteurs à la banque au 31/12/2017 sans impact sur la position globale de trésorerie, car ils sont intégrés dans la fusion des comptes globalement positive mise en place pour le suivi permanent de la trésorerie.



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie de Paris

ECPAT FRANCE
Association Loi de 1901

40 Avenue de l'Europe
93350 LE BOURGET AEROPORT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ecpat France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 mai 2018

Le commissaire aux comptes
FAREC



Jean-Pierre BERTIN



ECPAT France

40 avenue de l'Europe, BP07
93350 Le Bourget

Tel. : (+33)1 49 34 83 13

Fax : (+33)1 49 34 83 10

contact@ecpat-france.org

www.ecpat-france.org